

COMMUNE DE LUZE

CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 10 juin à 20 heures, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Présents :

Fabien DESGRANGES, Gilbert DUHOUX, Jean-Paul GRESSARD, Pascal MONNIER, Odile ROËSS, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, David TOZZI, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT, Sandrine VUERLI et Sylvaine WARTELLE.

Excusés :

Marie-Françoise ALBERT, Loïc LAURENÇOT.

Procurations :

Françoise ALBERT donne procuration à Odile ROËSS.

Loïc LAURENÇOT donne procuration à Pascal MONNIER.

Le Maire, Éric STEIB, ouvre la séance du conseil à 20 heures 05.

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Élections législatives : à la suite de l'annonce du Président de la République hier, de la tenue d'élection législatives les 30 juin et 7 juillet, les conseillers sont invités à faire part de leurs disponibilités pour la tenue du bureau de vote.

Ordre du jour

1. Création d'un poste en CDI
 2. Les raccordements assainissement
 3. Les comptes
 4. Les travaux
 5. Le diagnostic assainissement
 6. L'amicale
 7. Maisons et terrains à vendre
 8. Divers
- Questions-réponses

1. Création d'un poste en CDI

Comme discuté lors de la précédente séance, il est proposé d'acter la création d'un poste d'adjoint technique en CDI, d'une durée de travail de 31 heures hebdomadaires. Les tâches qui seront confiées à ce poste sont des tâches ménagères dans les locaux communaux, des interventions à l'école municipale et des accueils des locations de la Maison du temps libre.

Délibération : Le Maire soumet au vote la création d'un poste d'adjoint technique en CDI à 31 heures hebdomadaires.

Vote : oui à l'unanimité

2. Les raccordements assainissement

Comme évoqué lors des précédentes séances, afin de s'assurer de la qualité et de la conformité des branchements des constructions neuves aux réseaux, la commune souhaite les faire réaliser elle-même et ensuite les facturer aux propriétaires.

Deux solutions sont possibles pour cette facturation : augmenter la taxe d'aménagement ou créer une taxe de raccordement. Il nous manque des informations sur les modalités pour déterminer les taxes. La délibération sera donc prise ultérieurement.

Dans l'attente, afin d'évaluer le coût de ces branchements, des devis ont été réalisés.

3. Les comptes

Fabien Desgranges, premier adjoint, présente l'état des comptes en ce milieu d'année. Ce mois-ci, une grosse dépense a été faite pour la réparation de la tondeuse.

La trésorerie nous a informés du montant des créances douteuses à provisionner cette année. Il est de 1 231,43 €.

4. Les travaux

Les principaux travaux réalisés ce mois-ci par les employés communaux et les adjoints aux travaux : nettoyage des fontaines ; réfection des pavés vers la fontaine de la rue du Passeur ; abattage d'un arbre vers la Maison du temps libre.

Les travaux d'enfouissement rue de la Grande Goutte avancent et commenceront prochainement rue du Paquot.

Les adjoints et le maire ont rencontré l'entreprise Hory pour lui demander : la réalisation d'un devis pour du béton désactivé vers la fontaine rue du Passeur ; un devis pour un taconnage de macadam sur le trottoir rue de la Morette ; un devis pour une extension du cinéraire ; la programmation durant les vacances scolaires d'été de la préparation des espaces pour planter les arbres à l'école et sur le parking ; le débouchage du tuyau d'eau pluviale vers le hangar de la rue de la Luzine (ce tuyau bouché n'a pas pu être curé comme les autres, il faut ouvrir).

Le matériel pour la réalisation du sens interdit du bas de la rue de la Cotelotte est prêt, il va donc prochainement être mis en service.

5. Le diagnostic assainissement

Une réunion s'est tenue le 28 mai à Chagey avec le cabinet Geoprotech. Des variantes sur les travaux ont été présentées. Ces travaux concernent essentiellement Chagey.

Participaient à cette réunion des représentants du Département, de la police de l'eau, de l'agence de l'eau, d'ingénierie 70 (le maître d'ouvrage), du cabinet Geoprotech et des élus des communes de Chagey et de Luze.

Il a été abordé la question du financement des travaux. Nous pourrions recevoir des aides à hauteur de 65 % pour la station d'épuration et la canalisation reliant Chagey à Luze. Pour les autres travaux, les aides seraient à hauteur de 50 %.

Des ordres de priorité ont été définis pour l'ensemble des travaux possibles relevés par Geoprotech.

Pour obtenir les subventions, il faut que le coût facturé de l'eau soit à un montant minimum fixé par l'État. La commune devra donc réviser le coût de l'assainissement pour se maintenir à ce tarif minimum.

Concernant la station d'épuration, le cabinet a fait une suggestion d'emplacement qui serait plus adéquat d'un point de vue technique et qui présente l'avantage d'être situé sur un terrain communal. En revanche, notre projet d'utiliser l'ancienne cuve pour stocker de l'eau d'arrosage ne sera pas réalisable.

6. L'amicale

Suite à l'appel lancé par la présidente et le trésorier actuels de l'association « Amicale de Luze » pour être relayés dans leurs fonctions, des personnes ont réagi. Plusieurs ont manifesté leur intérêt pour la vie de l'amicale et de nombreuses idées de projets ont été évoquées. Une petite équipe s'est constituée et a rencontré le conseil d'administration actuel de l'association pour proposer de s'investir. Les membres de l'association sont

contents et soulagés de savoir qu'elle va pouvoir perdurer et ont accueilli favorablement la proposition.

Une assemblée générale sera organisée à la fin de la période des congés d'été afin d'élire un nouveau CA.

7. Maisons et terrains à vendre

Des maisons sont à vendre

Rue de la Luzine

Rue de la Chouette

Rue de la Morette

Rue de la Grande Goutte

Rue du Paquot

Appartements à louer :

Les 2 appartements neufs PMR rue du Stade.

Des terrains sont à vendre :

Rue de la Morette, lotissement Plaisancia

Rue des 3 Terres

Rue de Mouteille

Rue de la Chouette

Chemin en Duros

Chemin en queue de main

Rue de la Grande Goutte

8. Divers

Élections européennes

Les cahiers d'émargement ont été faits de façon différente pour ce scrutin, mais ce système n'a pas été concluant. Pour les prochaines élections, ils seront édités tous les deux de façon identique, par ordre alphabétique.

Information sur la situation de l'entreprise Gaussin

L'entreprise connaît des difficultés autour de sa gouvernance. L'État a mis en place un administrateur afin de sauvegarder la structure.

Information sur le Lycée Aragon

La dotation horaire du lycée a été diminuée par le Rectorat. Cela mettrait en péril des matières d'enseignement et des professeurs s'inquiètent de la pérennité de l'ensemble des filières, en particulier les bacs généraux.

Information sur le centre de psychiatrie générale

Un médecin addictologie parti en retraite n'a pas été remplacé et le service a été fermé. Un autre service du CPG est menacé à court terme.

Circulation rue de la Chapelle et rue des Écoliers

Un marquage pourrait inciter les véhicules à prendre de préférence la rue des Écoliers plutôt que la rue de la Chapelle.

Stagiaires de seconde

Depuis cette année scolaire, les élèves en classe de seconde doivent effectuer un stage d'observation de deux semaines au mois de juin. Le lycée Aragon d'Héricourt recherche des lieux de stages pour une dizaine d'élèves. La commune pourra en accueillir auprès des employés communaux.

Conseil d'école

Le conseil d'école s'est tenu le vendredi 7 juin avec la participation du Maire et du premier adjoint.

- Effectif prévisionnel pour la rentrée 2024-2025 : 88 élèves sont inscrits aujourd'hui
 - Petite section : 9
 - Moyenne section : 7
 - Grande section : 12
 - CP : 8
 - CE1 : 13
 - CE2 : 12
 - CM1 : 14
 - CM2 : 13
- Mme Marion Michelat a été nommée par le Rectorat sur le nouveau poste pour l'année 2024-2025.
- Organisation des classes à la rentrée 2024-2025 :
 - Mme Boillot : PS et MS
 - Mme Michelat : GS CE2
 - Mme Boisselier : CP CE1
 - Mme Keller : CM1 et CM2

- Les enseignantes ont organisé le vote pour le nom de la 4^{ème} salle et le nom choisi est « Salle des petits trésors ».
- Le Maire a incité les enseignantes à utiliser de préférence le copieur de la mairie dont le coût est bien plus bas que celui de l'école.
- Travaux demandés pour cet été :
 - Repeindre le couloir et la cage d'escalier.
 - Arbre : proposition d'un autre emplacement pour l'arbre, mais cette proposition étant en dehors de l'enceinte de l'école, elle a été refusée.
 - Installation de 2 sonnettes
 - Pose de quelques porte-manteaux en plus
 - Fourniture pour la nouvelle classe d'un ordinateur, un vidéoprojecteur et un tableau.

Questions-réponses

- Suggestion : mettre des panneaux d'information sur la fauche tardive pour la préservation de la biodiversité, afin d'expliquer pourquoi l'herbe pousse haut à certains endroits.
- Des véhicules agricoles de très grande taille, avec remorques, traversent le village, souvent en vitesse excessive et ne respectant pas la limitation de tonnage des ponts. La possibilité de leur interdire le transit est envisagée.

Le Maire clôt la séance à 22h23.
